

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Defence Communications Division. (QD)
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 8C2
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Medium Range Radar (MRR)	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-133817/E	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-133817	Date 2014-04-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QD-023-24350	
File No. - N° de dossier 023qd.W8476-133817	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-05-30	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bright, James	Buyer Id - Id de l'acheteur 023qd
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6181 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0636
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Radars à moyenne portée (RMP) amendement# 4

But: Le but de cet amendement est d'assurer le suivi la journée de consultation de l'industrie du 17 Mars 2014 et de solliciter des commentaires de l'industrie sur l'approche proposée par le Canada concernant la proposition de valeur pour le Radar à moyenne portée. La proposition de valeur utilisée pour cet achat ne doit pas être considérée comme un précédent pour d'autres marchés futurs. Les propositions de valeur seront développées sur une base de marché par marché.

Les commentaires fournis sur l'approche proposée par le Canada pour les propositions de valeur pour le marché Radar à moyenne portée doivent porter sur les éléments suivants de l'approche proposée par le Canada:

1. Les propositions valeur (PV) seront évaluées dans le cadre du processus de sélection des soumissionnaires.
2. L'évaluation des offres sera basée sur 58,5% proposition technique, 31,5% proposition financière et 10,0% proposition de valeur.
3. Les soumissionnaires seront tenus de s'engager une proposition de valeur (défini plus bas) représentant 30% du contrat d'acquisition et 50% du contrat de soutien pour être jugée recevable. Ces exigences minimales ont été sélectionnées à la suite de l'engagement de l'industrie liées à l'établissement des niveaux de retombés industrielles et régionales minimaux direct/chaîne de valeur globale.
4. Les soumissionnaires pourront recevoir jusqu'à 10 points de proposition de valeur (PPV), représentant 10% de la note totale de l'offre, dans la mesure où ils s'engagent une PV dans les capacités industrielles clés (CICs) spécifiées au-delà des exigences minimales et dans la mesure où ils démontrent ces engagements au moment de l'offre. Les points seront attribués comme suit:
 - a. Pour recevoir des PPV les soumissionnaires devront s'engager a une PV au-delà du minimum spécifié pour chaque contrat. Les soumissionnaires peuvent obtenir 0,048 d'un PPV pour chaque point de pourcentage au-dessus du seuil d'engagement PV minimal pour le contrat d'acquisition et peuvent recevoir 0,012 d'un PPV pour chaque point de pourcentage au-dessus du seuil d'engagement V pour le contrat de soutien. Le nombre maximum de PPV pour les engagements PV supplémentaires est de 4.
 - b. Pour recevoir des PPV supplémentaires au-dessus des 4 points possible décrits ci-dessus, les soumissionnaires devront démontrer au moyen de feuilles de transactions PV complétées au sein de leur offre qu'une partie de leurs PV est démontré. Pour le contrat d'acquisition les soumissionnaires peuvent recevoir des PPV pour leur engagements démontrés au taux de 0,048 d'un PPV pour chaque point de pourcentage de la valeur du contrat. Pour le contrat de soutien les soumissionnaires peuvent recevoir des PPV pour leur engagements démontrés au taux de 0,012 d'un PPV pour chaque

point de pourcentage de la valeur du contrat. Le nombre maximum de permis PPV pour la PV démontré et identifié par des les feuilles transactions PV au moment de l'offre est de 6.

- c. Un exemple de feuille de pointage qui démontre comment le maximum de 10 PPV pourraient être atteint est inclus.
5. Le Canada conservera une retenue de 10% de la valeur du marché pour chaque contrat. Ces retenues seront progressivement libérés en rapport avec la performance PV de l'entrepreneur jusqu'à ce que tous les engagements PV soit réalisé par l'entrepreneur.
6. Pièce jointe n ° 1 est un exemple de la méthodologie de notation et pour les propositions de valeur.
7. Pièce jointe n ° 2 est un exemple de la méthodologie de notation utilisé pour déterminer la meilleure valeur globale lors de l'attribution du contrat (Référence articles de l'entente 4 Partie de l'évaluation).

Proposition de valeur - réalisé grâce à la fourniture des biens et services nécessaires à l'exécution du **projet de Radar à moyenne portée** et / ou par des transactions dans les segments de marché suivants:

1. Systèmes et composantes électro-optique, radar et de sonar et systèmes et composantes de conduite de tir, d'alerte et de contre-mesures. Cette catégorie comprend les systèmes électro-optiques (par exemple, système d'intensification d'image de vision nocturne, systèmes d'imagerie thermique, les lasers), les radars, les sonars, les systèmes de commande de tir utilisés pour aider les systèmes d'armes dans l'acquisition de cible, le ciblage et l'engagement; les systèmes d'alerte (par exemple des technologies qui détectent les radars ennemis, les laser ennemi, les systèmes de ciblage, et l'approche des menaces telles que les missiles); et contre-mesures (par exemple, de l'équipement électronique de brouillage, les écrans de fumée, les fusées pour contrer les missiles à tête chercheuse).
2. Systèmes et composantes Électronique, technologies de l'information (y compris les logiciels), communications et navigation. Cette catégorie comprend les systèmes de communication militaires, les systèmes sécurisés cyber/information et d'autres technologies de l'information militaire (y compris les logiciels), l'avionique, la navigation et le guidage (par exemple des systèmes GPS, basés sur les gyroscopes et accéléromètres) et d'autres systèmes et services géomantique (par exemple, des produits et services de système d'information géographique (SIG) pour les applications militaires, les services de télédétection pour des applications militaires), les technologies d'affichage, systèmes de commande numérique; d'autres technologies pour la réception, l'échange, l'analyse et l'intégration de plusieurs types de données; et autres appareils électroniques de défense, non spécifiés ailleurs.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-133817/E

Amd. No. - N° de la modif.

004

Buyer ID - Id de l'acheteur

023qd

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-133817

File No. - N° du dossier

023qdW8476-133817

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les transactions VP dans les domaines ci-dessus seront évalués pour leur valeur en contenu canadien (VCC).

Tous les soumissionnaires intéressés auront cinq (5) jours à compter de la publication de cet amendement pour soumettre des commentaires. Lorsque les commentaires auront été soumis et examinés, le Canada modifiera l'appel d'offre pour refléter l'approche du Canada pour la proposition de valeur.

Attribution des Points de Proposition de valeur (PPV) pour l'Acquisition du Radar à Moyenne Portée

	Contrat d'acquisition	Contract soutien	PPV	Comment
Minimum requis la Proposition de valeur (PV) en pourcentage de la valeur des propositions: Engagements PV proposés en pourcentage de la valeur des propositions:	30%	50%		Requis au sein de l'appel d'offre.
	100%	100%		Doit respecter les normes minimales pour être considéré.
Engagements PV de plus que le minimum: Nombre de PPV attribués pour engagements PV:	70%	50%	4.000	Différence entre la proposition et le minimum requis Les soumissionnaires peuvent obtenir 0,048 d'un PPV pour chaque point de pourcentage au-dessus du seuil d'engagement PV minimal pour le contrat d'acquisition et peuvent recevoir 0,012 d'un PPV pour chaque point de pourcentage au-dessus du seuil d'engagement PV pour le contrat de soutien. Le nombre maximum de PPV pour les engagements RIT supplémentaires est de 4
PV démontrées en pourcentage de la valeur des propositions (selon les Feuilles de Transactions remises au moment de la soumission):	100%	100%		Pour recevoir des PPV supplémentaires au-dessus des 4 points possible décrits ci-dessus, les soumissionnaires devront démontrer au moyen de feuilles de transactions PV complétées au sein de leur offre qu'une partie de leurs engagements PV sont démontrés. Pour le contrat d'acquisition les soumissionnaires peuvent recevoir des PPV pour leur engagements démontrés au taux de 0,048 d'un PPV pour chaque point de pourcentage de la valeur du contrat. Pour le contrat de soutien les soumissionnaires peuvent recevoir des PPV pour leur engagements démontrés au taux de 0,012 d'un PPV pour chaque point de pourcentage de la valeur du contrat. Le nombre maximum de permis PPV pour les PV démontré par des feuilles transactions au moment de l'offre est de 6.
Nombre de PPV attribués:			6.000	
			10.000	PPV totale disponible pour attribution est de 10.

Le tableau ci-dessous illustre un exemple où les trois soumissions sont valide et le choix de l'entrepreneur est déterminé par un rapport 58.5/31.5/10 du mérite technique, Financiers et propositions de valeur, respectivement. Le total des points disponibles est 2000 et le prix évalué le plus bas est de \$ 45,000,000.00 (45M \$).

	Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique totale	1200 / 2000	600 / 2000	900 / 2000
Prix de la soumission	\$55M	\$50M	\$45M
Calcul	$1200/2000 \times 58.5 = 35.1$ Note mérite technique	$600/2000 \times 58.5 = 17.55$	$900/2000 \times 58.5 = 26.33$
	$45/55 \times 31.5 = 25.77$ Note financière	$45/50 \times 31.5 = 28.35$	$45/45 \times 31.5 = 31.5$
Proposition de valeur note maximum 10	4	3	6
Note combinée	64.87	48.9	63.83
Position globale	1er	3e	2e